

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ, DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU DIPLÔME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT**

Le Recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6 ;
Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1 ;
Vu le code du sport, notamment les articles R. 212-10-1 et suivants ;
Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;
Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane ;
Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en oeuvre ;
Vu le décret du 12 mars 2025 portant nomination de Monsieur Jean-Marc HUART, recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, recteur de l'académie de Bordeaux ;
Vu l'arrêté du 14 février 2008 portant création de la mention **Animation sociale** du **DEJEPS**, spécialité Animation socio-éducative ou culturelle ;
Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 04 juillet 2025 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité Animation socio-éducative ou culturelle, mention Animation sociale est attribué aux personnes dont les noms suivent :

Civilité	Nom	Prénom
Madame	BENALI	Rachel
Madame	BERGER	Emilie
Monsieur	BOUADJAR	Mohamed
Madame	BRIEUX	Jennifer
Madame	BRUNET	Marion
Madame	CHARLES	Lara
Monsieur	CLAVE	Amäel - Nkusi
Monsieur	DEGLISE	Thomas
Madame	DUPOIRIER	Adélaïde
Madame	ESAADI	Celia
Monsieur	ESTEVENET	Lucas
Monsieur	EYMARD	Antoine
Madame	GABORIAS	Aurore
Monsieur	GALLOIS	Vivien

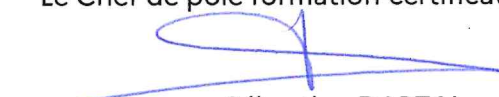
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ, DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Madame GARRIGOU	Katia
Monsieur GAUTHIER	Vincent
Monsieur GOUET	Maxime
Monsieur HELD	Stephane
Monsieur MENARD	Anthony
Monsieur MOREIRA	Jean-Charles
Madame O'CONNOR	Solenn
Madame PENANT	Anouck
Madame PEROL	Cloe
Monsieur RAMBURE	Cyril
Madame SARCIAT	Adeline
Monsieur THIONE	Charles
Monsieur VELAYOUDOU	Alexis
Madame VILLEMIN	Louise

Article 2. - Le délégué régional académique Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bruges, le 04/07/2025

Pour le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Recteur de l'académie de Bordeaux,
Chancelier des Universités et par délégation,
Le Chef de pôle formation-certification-emploi


Sébastien DARTAI

